

DESTINATION A2 DIPLOME DE COMPETENCE EN LANGUE FRANCAIS PROFESSIONNEL

Formation
éligible au
CPF



Langues

Objectifs

Développer ses compétences en Français Professionnel (compréhension orale et écrite, production orale et écrite). Valider ses compétences langagières par l'obtention d'un diplôme - le DCLFP (Diplôme de Compétence en Langue Français Professionnel)

Contenus

Communication professionnelle en Français (Objectif niveau A1 ou A2) : compréhension de l'écrit ; compréhension de l'oral ; expression orale ; expression écrite ; interaction à l'oral. Préparation aux épreuves du DCLFP (Diplôme de Compétence en Langue Français Professionnel)

Pré-requis

Etre a minima au niveau A1 du CECRL à l'oral et à l'écrit

Public concerné

Validation

Diplôme de Compétence en Langue Français professionnel de premier niveau (DCLFP A1-A2 du CECRL)

code RNCP ou RS

RS5455 (DCLFP)

Certificateur et date de la certification

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse 17/06/2021 au 17/06/2026

Débouchés et poursuites d'études

Formation FLE niveau B1, formation FLE à visée professionnelle / français métier, emploi, formation professionnelle.